

BANQUE PRIVEE ESPIRITO SANTO SA EN LIQUIDATION

Formulaire d'instructions pour le transfert des montants en espèces provenant d'avoirs ségrégués

Le présent formulaire est émis en relation avec la faillite de Banque Privée Espirito Santo SA en liquidation (Suisse) (la **Banque**) et fait référence à la Circulaire No 4 émise par le liquidateur. Conformément aux explications fournies dans la Circulaire No 4, le client titulaire de montants en espèces provenant d'avoirs ségrégués doit remplir et envoyer le présent formulaire « Formulaire d'instructions pour le transfert des montants d'espèces provenant d'avoirs ségrégués ».

Les montants en espèces provenant d'avoirs ségrégués seront transférés au client dans la devise dans laquelle ils ont été reçus par la Banque pour le compte du client. Si la (les) devise(s) du (des) compte(s) indiqué(s) par le client ne correspond(ent) pas à la devise dans laquelle les montants en espèces provenant d'avoirs ségrégués ont été reçus, le liquidateur procédera au virement de ces montants sur ce(s) compte(s) dans la devise dans laquelle ils ont été reçus, sans procéder à une quelconque conversion. Le liquidateur n'assume aucune responsabilité pour tout dommage ou préjudice subi par le client de ce fait. Par sa signature, le client soussigné (i) confirme son accord avec le contenu du présent formulaire et de la Circulaire No 4, (ii) instruit et autorise le liquidateur à transférer les montants en espèces provenant d'avoirs ségrégués sur le(s) compte(s) ci-dessous (d'éventuels comptes supplémentaires peuvent être ajoutés sur une feuille annexe) et (iii) décharge le liquidateur ainsi que ses administrateurs, employés et/ou mandataires de toute responsabilité en relation avec le transfert et/ou l'exécution du transfert des montants d'espèces provenant de ses avoirs ségrégués.

Sauf instructions écrites contraires provenant du client, les indications contenues dans le présent formulaire seront utilisées par le liquidateur pour opérer tout transfert ultérieur de montant en espèces provenant d'avoirs ségrégués.

Coordonnées du client:	
Nom/raison sociale:	
Prénom:	
Adresse de domicile (rue, localité, numéro postal et pays):	
N° du (des) compte(s)-titres auprès de Banque Privée Espirito Santo SA en liquidation:	

BANQUE PRIVEE ESPIRITO SANTO SA EN LIQUIDATION

<u>Coordonnées de la banque destinataire:</u>	
Raison sociale de la banque:	
Adresse:	
Titulaire(s) du compte:	
N° IBAN ¹ :	
Devise:	
Personne de contact au sein de la banque:	

Autres banques destinataires (facultatif)

<u>Coordonnées de la banque destinataire:</u>	
Raison sociale de la banque:	
Adresse:	
Titulaire(s) du compte:	
N° IBAN:	
Devise:	
Personne de contact au sein de la banque:	

<u>Coordonnées de la banque destinataire:</u>	
Raison sociale de la banque:	
Adresse:	
Titulaire(s) du compte:	
N° IBAN:	
Devise:	
Personne de contact au sein de la banque:	

Tous les frais usuels liés aux transferts des montants en espèces ségrégués seront prélevés avant le transfert. La Banque peut en outre affecter tout ou partie des montants en espèces ségrégués au paiement par compensation de dettes du Titulaire envers la Banque ou au paiement ou à la garantie de dettes envers des tiers dans la mesure où ces montants (ou les actifs ségrégués dont ils proviennent) sont grevés d'un droit de gage ou d'autres sûretés.

Lieu et date:

Signature²:

¹ Si le client dispose d'un compte en francs suisses, veuillez indiquer le numéro IBAN suisse.

² Signature de toutes les personnes autorisées à signer sur le compte auprès de Banque Privée Espirito Santo SA en liquidation.